



Compte-rendu de L'assemblée générale de l'Amicale laïque de Blanquefort-Caychac du 17 octobre 2014

L'Assemblée Générale a débuté à 19 heures après émargement de la liste de présence des adhérents et validation des mandats.

Rappel de l'ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance et Martine Grenouillet de OLF accepte d'assurer le secrétariat.
- Rapport moral présenté par la Présidente
- Rapports d'activités présentés par les Responsables de Section ou leur représentant.
- Rapport financier présenté par le Trésorier.
- Budget prévisionnel pour l'exercice 2014/2015
- Questions diverses.
- Election des membres du Conseil d'Administration.

Sont présents :

Pour la municipalité : Michel BRET (adjoint à la Vie Associative)

Pour l'ABC : Bernard ROBERT (Président de l'ABC)

Pour l'Amicale laïque de Blanquefort :

- Annick GAILLARD, Présidente
- Dany APPARICIO, Vice-présidente
- Guy FOURNIER, Trésorier
- Jean-Jacques CRESPO, membre du CA
- Marie-France REINOLD, membre du CA
- Annie SALLENAVE, membre du CA

Pour les différentes sections :

Anne-Claire RUFFAT, Section Accompagnement à la scolarité

Francis Peyre représentant la section informatique

Dany APPARICIO Section Les Baladeurs

Joseph Poirier et Francis Chevallot, représentants Objectif la Forme.

Adhérents présents et pouvoirs donnés (voir la feuille d'émargement).

En introduction, Annick Gaillard, Présidente rappelle que cette A.G. se tient pour la dernière fois sous sa présidence et elle remercie les personnes qui lui ont manifesté leur soutien durant les moments très difficiles qu'elle a passés. Elle se représente au CA afin d'aider le nouveau président. Elle remercie la municipalité et l'ABC qui soutiennent l'ALB.

Un dossier complet a été adressé à tous les adhérents avec la convocation à l'Assemblée Générale.

RAPPORT MORAL

(Voir les pièces jointes envoyées avec la convocation)

La présidente rappelle que nous appartenons à l'Amicale Laïque et non à une section.

Il est à noter que la subvention du Conseil Général (1200€ pour 1600 demandés) est attribuée pour l'ALS.

Vote pour validation du rapport moral : celui-ci est adopté à l'unanimité. 37 votants, 37 pour

RA PPORT D' ACTIVI TES

Chaque responsable de section a fait son rapport (voir les pièces jointes).

Pour l'ALS, il est rappelé que les enfants sont adressés uniquement par les enseignants. La responsable fait appel aux sections de randonneurs pour qu'ils puissent organiser une petite balade et accompagner le groupe. L'OLF est tout à fait prêt à le faire et à proposer éventuellement d'autres sorties : parcours d'orientation,....

Vote du rapport d'activité : celui-ci est approuvé à l'unanimité. 37 votants, 37 pour

RAPPORT FINANCIER

(voir les pièces jointes). A noter : dans le rapport, il faut remplacer le mot « région » par « Conseil Général ».

Le trésorier remercie Daniel Soubabère pour son aide en tant que « contrôleur aux comptes ».

Il reste une anomalie non résolue : le compte bancaire fait apparaître 285€ de plus que dans les écritures ; après recherches, ceci est dû à un report probable d'écritures dans les années antérieures dont la cause n'a pas pu être identifiée.. Il est proposé de faire une régularisation d'écriture afin d'être en phase avec la banque.

Vote pour le rapport financier : celui-ci est adopté à l'unanimité (avec la régularisation prévue).37 votants, 37 pour

PROJETS 2014 – 2015

Les différents projets sont présentés par les responsables de section ou leurs représentants.

Voir pièces jointes

BUGGET PREVISIONNEL

Voir pièces jointes.

Le budget prévisionnel présenté est adopté à l'unanimité.37 votants, 37 pour

QUESTIONS DIVERSES

Daniel Soubabère (OLF) souhaite que pour l'an prochain il y ait 2 personnes pour valider les comptes.

Anne Claire Ruffat (ALS) fait état d'une forte demande d'Accompagnement à la Scolarité sur Saturne : cette mise en place dépendra de l'obtention d'un nouveau local et de la présence de nouveaux bénévoles.

Guy Fournier (OLF) rappelle que la mise en place du Blog n'est pas réalisée : cela serait un bon outil de communication entre les membres et les partenaires extérieurs et permettrait de fédérer l'ensemble les bénévoles et adhérents. Il propose un groupe de travail et fait appel aux connaissances informatiques des adhérents ; il est proposé de se mettre en contact avec l'AMAP de Blanquefort qui a fait un blog fonctionnant très bien.

Christian Pourty(ALS) annonce aux adhérents la mise en place prochaine d'un nouveau lieu de débats citoyen sur les grands problèmes de société. L'esprit de ces débats correspond tout à fait à une Amicale Laïque : qui dit Laïcité dit lieu de débat ouvert « sans crainte et sans haine ». Cette mise en place, pilotée par l'ABC, sera dans la continuité des « Bistrots Citoyens », mais avec un support extérieur à chaque fois.

Election des membres du Conseil D'administration :

Jean-Jacques Crespo(ALS) rappelle le mode de renouvellement des membres du CA : élus pour 3 ans, renouvelés par 1/3 tous les ans. Il est décidé de réfléchir à une modification des statuts afin de coller au fonctionnement actuel de l'association.

Deux membres du Conseil d'Administration ont un mandat encore valide :

Monique LESIEUR

Guy FOURNIER

Quatre membres se représentent :

Anne-Claire RUFFAT

Dany APPARICIO

Annick GAILLARD

Jean-Jacques CRESPO

Trois nouveaux candidats se présentent :

Marie-Ange LAMBERT

Martine GRENOUILLET

Michel SAUBION

Michel Prat, Marie-France Reinold et Annie Sallenave ne se représentent pas.

Il est procédé à l'élection des membres du CA, par bulletin secret.

L'urne est prise en charge par Annie Sallenave et Anne-Claire Ruffat.

Le dépouillement est assuré par Marie France Reinold et Jean-Jacques Crespo.

Après dépouillement, les candidats sont tous élus à la majorité.

(par ordre alphabétique :)

- Dany Apparicio

- Jean-Jacques Crespo

- Guy Fournier

- Annick Gaillard

- Martine Grenouillet

- Marie-Ange Lambert

- Monique Lesieur

- Michel Saubion

- Anne- Claire Ruffat

Tous se retrouveront prochainement pour un CA afin de désigner les futurs responsables de l'association.

La Présidente clôture l'Assemblée Générale, afin de partager un apéritif convivial.